

Le Projet Associatif 2022 / 2027



*Penser l'avenir pour mieux
agir dès maintenant*

LE SOMMAIRE

<i>Le mot du Président</i>	<i>page 3</i>
<i>Pourquoi un nouveau Projet Associatif</i>	<i>page 5</i>
<i>Nos Valeurs</i>	<i>page 6</i>
<i>Nos Missions</i>	<i>page 9</i>
<i>Notre Offre de Service</i>	<i>page 10</i>
<i>Nos Hébergements</i>	<i>page 11</i>
<i>Des Objectifs et une méthode</i>	<i>page 13</i>
<i>Une démarche en 3 étapes</i>	<i>page 14</i>
<i>Nos Orientations</i>	
1 - Renforcer la culture associative	<i>page 15</i>
2 - Les droits des usagers au quotidien	<i>page 16</i>
3 - Sécuriser les parcours de vie	<i>page 17</i>
4 - Impliquer les professionnels	<i>page 18</i>
5 - Etre une association innovante	<i>page 19</i>
<i>En Conclusion : Philosophie ou feuille de route</i>	<i>page 20</i>
<i>Lexique</i>	<i>page 22</i>

LE MOT DU PRESIDENT

De profonds changements qui transforment notre société viennent également bouleverser le monde médico-social et nous obligent à adapter les pratiques associatives autant que les pratiques professionnelles d'accompagnement en relation avec ces mutations.

Dans cet environnement, les associations ont le devoir d'être des partenaires loyaux des pouvoirs publics dans une vision partagée de l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous devons nous inscrire dans une réelle démarche de « une réponse accompagnée pour tous » c'est à dire favoriser une plus grande fluidité dans les parcours de vie des personnes accompagnées et leur apporter une réponse adaptée à l'évolution de leurs besoins.

Dans un contexte marqué dans lequel nous devons composer avec des contraintes plus fortes, l'accompagnement sans rupture est aussi devenu pour nous un devoir collectif.

L'AMIS de Haute-Saône développera cette volonté et cette ambition dans un nouveau projet associatif résolument tourné vers la mise en œuvre effective de ses engagements auprès des personnes les plus vulnérables et par la recherche permanente d'une juste équité.

Claude Fricot

Président de l'AMIS



Septembre 2017 – Les 20 ans du Foyer LA MAISON BLEUE

POURQUOI UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif a longtemps été considéré comme la simple affirmation des valeurs de l'association assorties d'intentions aussi généreuses que générales.

Dans le schéma de l'action médico-sociale qui se dessine, l'établissement et le service ne constituent plus l'alpha et l'oméga, mais doivent s'intégrer dans des articulations multiples, diversifiées et complexes, adaptées aux particularismes des usagers dans le cadre de dispositifs conformes à leur parcours de vie.

C'est dire que le projet associatif ne peut se résumer à un projet d'établissement mais doit présenter une vision globale et cohérente.

Entre l'Etat, les collectivités locales et la loi du marché, notre projet doit démontrer qu'il y a une place pour des solutions pensées collectivement avec les bénéficiaires eux-mêmes, les familles et les professionnels.

Ce projet associatif doit définir la **stratégie, les objectifs prioritaires et les actions** que l'association doit mettre en œuvre pour atteindre le but qu'elle s'est fixée.

Pour cela il doit démontrer que nous sommes capables d'**élaborer des réponses individualisées**, de les expérimenter et de les mettre en œuvre.

Basé sur des **valeurs internes partagées** il doit être une vision de l'avenir définissant des missions définies par l'association, déclinées en axes majeurs et priorités.

Texte fondateur il doit être **un cadre de référence** de notre action associative qui devra trouver son prolongement dans des projets individualisés.

Il doit être aussi **l'affirmation de notre militantisme** en soutien à la personne en situation de handicap et pour cela devenir un **instrument de communication** pour assurer la promotion de notre action et de nos valeurs en direction des personnes accueillies, des familles, des partenaires publics et privés ainsi qu'auprès du public.

NOS VALEURS

- ⌘ Etre bienveillant, c'est-à-dire prendre soin de la personne vulnérable et favoriser son expression.
- ⌘ Etre patient et persévérant en permettant à chacun de progresser à son rythme.
- ⌘ Apporter une réponse adaptée aux attentes et aux besoins de la personne en situation de handicap en concertation avec sa famille et ses proches.
- ⌘ Etre cohérent dans l'action tout en étant rigoureux dans les décisions en les anticipant et en les préparant avec soin avec les personnes concernées.
- ⌘ Cultiver le respect en permettant à toutes les parties prenantes de collaborer au même projet dans une responsabilité partagée et une estime réciproque
- ⌘ Garantir un parcours de vie adapté et sans rupture.
- ⌘ Favoriser l'ouverture à l'extérieur et œuvrer en faveur de l'épanouissement des personnes accueillies
- ⌘ Promouvoir la dignité des personnes accueillies et faire respecter leurs droits, leurs choix et leur libre expression.



NOS VALEURS

LE RESPECT DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Cela signifie le respect de son identité, de ses droits et de ses devoirs, de ses souhaits, de ses envies, de ses demandes, de sa parole, de ses choix, de son intégrité morale et physique, de son rythme qui peut être plus lent chez les plus vieillissants.

LE RESPECT DES FAMILLES ET DES PROCHES

En s'adressant à eux avec humilité et simplicité sans jugement.

Etre dans l'échange et considérer la famille ou le proche aidant comme un partenaire et reconnaître ses compétences.

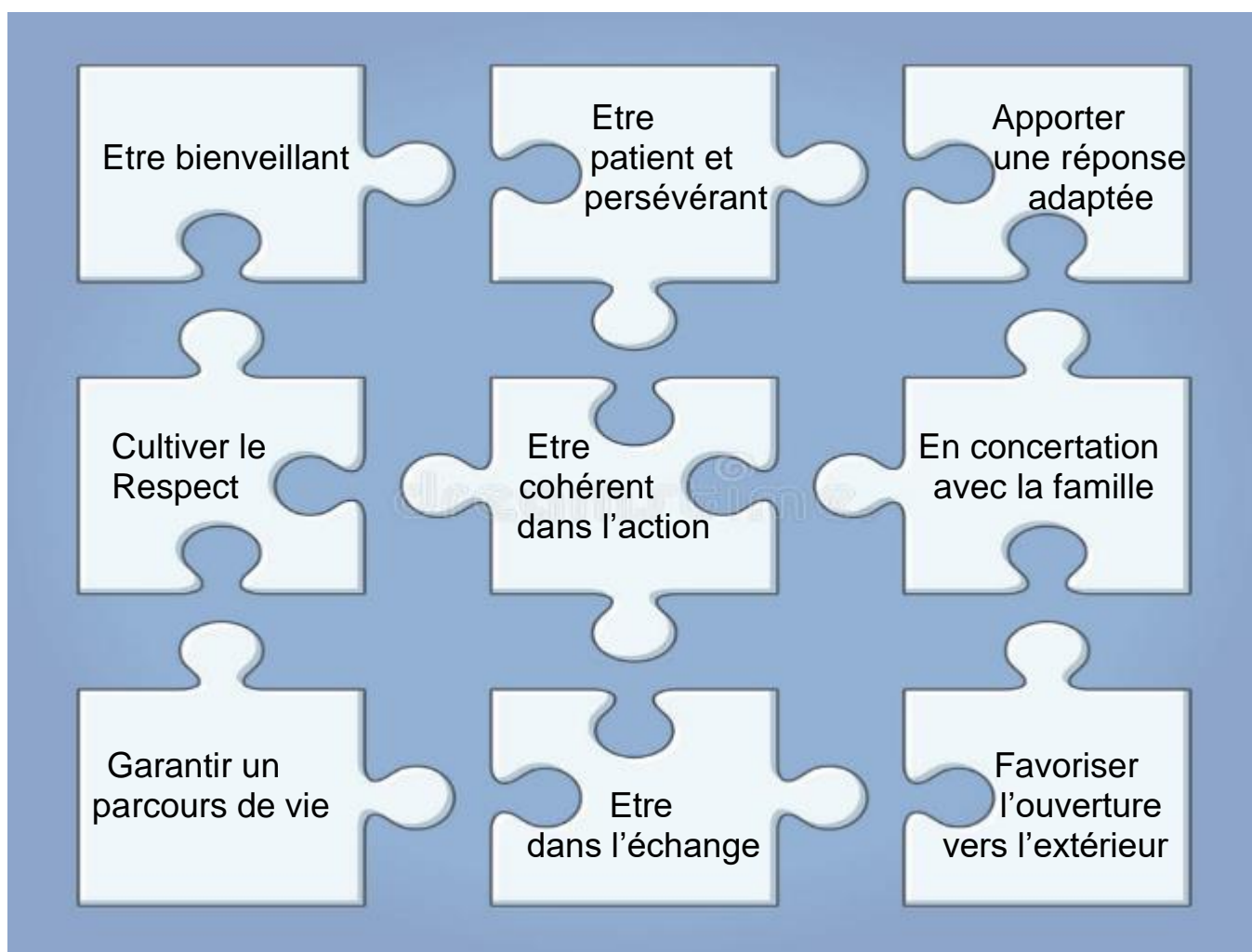
Respecter leur parcours de vie.

LE RESPECT DES PROFESSIONNELS

Cultiver le respect, l'esprit d'équipe et avoir une culture commune de l'engagement.



NOS VALEURS



NOS MISSIONS

Article 2: *L'association a pour but d'aider les personnes adultes en situation de handicap mental particulièrement dépendantes (avec ou sans handicap associé) en préservant l'autonomie dont elles peuvent être capables et en favorisant leur insertion sociale.*

NOUS ACCOMPAGNONS les personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie en établissements en leur proposant un vrai parcours de vie pour leur permettre d'évoluer en fonction de leurs capacités.

NOUS ACCOMPAGNONS les familles – parents, fratrie – les représentants légaux et tous les autres aidants.

NOUS PARTAGEONS avec les associations partenaires – informations, formation, coopération, sensibilisation.

NOUS CONTRIBUONS avec les pouvoirs publics à construire de nouvelles réponses (partage de diagnostics, proposition de services, DUI, eSanté).



NOTRE OFFRE DE SERVICE

Organiser l'offre de service autour du parcours de vie

Les personnes dont nous avons la charge ont besoin d'un accompagnement continu ou séquentiel en fonction de l'évolution de leur situation.

Cela implique une évolution dans l'accompagnement : des organisations décloisonnées, des équipes polyvalentes et une articulation sans faille autour du projet de vie de la personne.

Cela implique aussi que l'on doive garantir aux parents un accompagnement au-delà de leur présence et aux fratries l'assurance d'une continuité.

Le projet de vie : des besoins mais surtout des envies

Le projet de la personne ne doit pas se réduire à la liste de ses difficultés ou de ses incapacités.

C'est dans cet esprit qu'il convient d'accompagner les personnes vivant avec un handicap avec l'appui de leurs proches et des professionnels.

Le Foyer de Vie

Va permettre d'offrir des conditions de vie aussi proches que possible de la vie en milieu ordinaire aux personnes adultes déficientes intellectuelles.

Dans un lieu chaleureux et convivial le but poursuivi est de maintenir, voire de développer leur autonomie par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées et adaptées : activités manuelles (peinture, cuisine, ...), activités d'expression corporelle (gymnastique, danse) maintien des acquis scolaires, séances d'orthophonie etc.

Le Foyer d'accueil médicalisé

C'est le lieu de vie pour les personnes qui ont besoin de soins et de soutien à la vie quotidienne.

Il accueille les adultes déficients intellectuels qui ont besoin d'un accompagnement humain permanent et notamment pour la surveillance médicale et les soins.

Pour veiller à leur stimulation et à leur bien-être, il leur est proposé des activités identiques à celles du Foyer de Vie et relaxation Snoezelen, esthétique, balnéothérapie (en 2024), etc...

NOS HEBERGEMENTS

Le Fil du Temps est un pavillon situé au lotissement « Au Vigny » à Valay. Cette annexe a été créée afin de permettre aux personnes vieillissantes et/ou en perte d'autonomie de pouvoir vivre réellement à leur rythme.

Le fait d'évoluer en petit groupe permet à l'équipe éducative d'être au plus proche de leurs attentes et leurs besoins liés à leur handicap mais surtout à leurs pathologies liées à leur vieillissement et/ou perte d'autonomie.



L'établissement « Les Tilleuls » est constitué d'un pavillon situé dans une zone résidentielle au 4 Rue de la Croix de Mission à Valay.

Il accueille 6 résidents en internat et une personne en accueil de jour sur la base du volontariat qui ont de solides capacités dans tous les actes et gestes de la vie quotidienne.

NOS HEBERGEMENTS

L'architecture retenue pour la reconstruction du foyer au 5 Rue de la Paillarde à Valay (70) fait la synthèse de deux démarches apparemment opposées:

- créer un espace de protection et d'autonomie pour les personnes accueillies leur permettant une liberté d'aller et venir à leur rythme



- Créer un lieu ouvert sur l'extérieur en mettant en valeur le paysage et également ouvert sur les autres et les relations sociales

Par ces choix, nous concrétisons notre volonté de maintenir une offre de service correspondant aux exigences des personnes accompagnées et à leur parcours de vie et d'offrir aux résidents un lieu de vie adapté à leurs besoins, dans lequel ils peuvent vivre sereinement quels que soient leur âge, leurs difficultés, leur niveau d'autonomie... En effet, nul ne peut ignorer l'effet cumulatif des troubles liés au handicap pour lequel ils ont été orientés en établissement médicosocial d'une part et à l'âge venant ainsi ajouter un « sur-handicap ».

DES OBJECTIFS ET UNE METHODE



Faire le choix d'une méthode qui assure la participation de toutes les parties prenantes : personnes accueillies, parents, administrateurs, professionnels

UNE DEMARCHE EN TROIS ETAPES

ETAPE 1 : Elaborer les orientations politiques

- ✓ Recueillir les attentes et les préoccupations de toutes les parties prenantes
- ✓ Promouvoir la dignité des personnes handicapées et faire respecter leurs droits
- ✓ Assurer une prise en charge globale avec un accompagnement bien traitant
- ✓ Assurer la continuité et la cohérence des parcours de vie des personnes accueillies
- ✓ Soutenir et valoriser le rôle des salariés auprès des personnes accueillies
- ✓ Renforcer les liens et les collaborations entre les familles et les professionnelles
- ✓ Développer des partenariats extérieurs

ETAPE 2 : Elaborer les objectifs du projet

- ✓ Sur la base des attentes de toutes les parties prenantes : élaboration des objectifs stratégiques par le Conseil d'Administration et la Direction tout en s'imposant que chaque objectif devra prendre en compte - le libre choix, le partenariat usager/famille/professionnel, la qualité de l'accompagnement
- ✓ Sur la base de ces objectifs stratégiques, mise en place de commissions par le Président et le Bureau

ETAPE 3 : Construire un plan d'action

- ✓ Construire un plan d'action autour des besoins et des souhaits des personnes accompagnées, des attentes des familles et des propositions des professionnels avec :
 - une communication dédiée pour les personnes accueillies (CAA, groupe de parole, CVS)
 - des informations régulières de la part du Conseil d'Administration en direction des familles et lors des assemblées générales
 - pour les professionnels, des informations constantes par la Direction et des formations qualifiantes pour acquérir un haut niveau de compétences.

NOS ORIENTATIONS 1 - Renforcer la culture associative

Une association se doit de développer une culture qui lui est propre. Elle possède sa propre histoire, défend des valeurs et des principes, des pratiques professionnelles mais aussi une philosophie dans laquelle elle souhaite inscrire son action.

Une association qui revendique la légitimité du mouvement parental et confirme son utilité. La collaboration entre les parents, les proches et les professionnels est un élément central de notre projet associatif car elle conditionne la cohérence des accompagnements, à tous les âges de la vie.

CE QUI NOUS GUIDE ET NOUS ENGAGE

Accueillir les parents et les familles dans l'association et dans les établissements

Créer les conditions d'un travail collaboratif, commun et confiant, autour du projet personnalisé des personnes accueillies

Sensibiliser les parents, les fratries et les proches, les professionnels de la richesse associative

Les actions prioritaires

- Créer un lieu convivial et de qualité pour l'accueil des familles
- Organiser des séances d'information et de partage de réflexions
- Organiser des événements festifs
- Repenser le soutien que peuvent apporter les bénévoles

NOS ORIENTATIONS 2 – Les droits des usagers au quotidien

Les droits qu'ils soient fondamentaux ou spécifiques (droit à la citoyenneté, droit à la santé, droit de l'usager,...) n'ont de sens que s'ils sont effectivement mis en œuvre. La qualité de vie est en grande partie liée aux possibilités pour les personnes de prendre une part active aux décisions qui les concernent tant sur le plan individuel que collectif.

CE QUI NOUS GUIDE ET NOUS ENGAGE

Valorisation de la personne et de ses potentiels. Comprendre et respecter ses choix

Accueillir et accompagner chaque personne en garantissant l'exercice effectif de ses droits

Assurer une égalité de traitement pour chaque personne accueillie

Les actions prioritaires

- Adapter la présentation et les modalités des CVS
- Elaborer un guide d'accès aux soins, et de prévention à la santé
- Adapter le cadre de vie aux personnes accueillies
- Respecter les choix des personnes accompagnées

NOS ORIENTATIONS 3 – Sécuriser les parcours de vie

Une association qui prend en compte la personne accueillie dans sa globalité pour lui assurer un accompagnement adapté, bien traitant et sécurisant. En enrichissant nos offres de service nous voulons rendre plus autonome les personnes accueillies en développant des dispositifs alternatifs (CAA), des outils et des moyens connectés (informatique) et des dispositifs pour sécuriser leurs parcours de vie.

CE QUI NOUS GUIDE ET NOUS ENGAGE

S'assurer de la cohérence et de la continuité des parcours et faire preuve de créativité

Adapter nos compétences et renforcer notre accompagnement de chacun tout au long de son parcours de vie

Etre attentif aux spécificités du handicap de chacun

Les actions prioritaires

- Garantir tout au long de la vie un accompagnement de qualité
- Développer nos capacités d'accompagnement des personnes vieillissantes
- Respecter les recommandations des bonnes pratiques professionnelles

NOS ORIENTATIONS 4 – Impliquer les professionnels

Dans un secteur social et médico-social en mutation profonde et rapide il convient de repenser le soutien que peuvent apporter les professionnels dans les actions associatives. Il faut donc impliquer et former les professionnels tout au long de leur parcours pour ajuster leurs pratiques aux besoins des personnes accompagnées en tenant compte des orientations associatives et de la demande sociale.

CE QUI NOUS GUIDE ET NOUS ENGAGE

S'appuyer sur les attentes des parties prenantes et sur l'expertise des professionnels

Les professionnels ont besoin d'une association forte pour soutenir leur travail

Le rôle des professionnels doit être mis en valeur

Les actions prioritaires

- Avoir une politique performante et permettre l'implication des professionnels à la vie de l'établissement (projet d'établissement)
- Adapter l'offre de formation à l'évolution des fonctions
- Accompagner les professionnels à l'évolution de l'offre de service

NOS ORIENTATIONS 5 – Etre une association innovante

En anticipant les évolutions sociétales pour adapter notre projet, notre organisation et nos offres de service aux souhaits et besoins des personnes accompagnées.

En générant une image dynamique et innovante qui réaffirme le droit des usagers, qui participe aux actions et aux réflexions sur les évolutions des politiques publiques, qui donne une image positive d'elle-même.

En mettant en place des outils connectés pour améliorer l'accompagnement des personnes (DUI, télémédecine, logiciels collaboratifs).

CE QUI NOUS GUIDE ET NOUS ENGAGE

Promouvoir et développer notre démarche vers l'innovation

Permettre les rencontres pour faire évoluer les regards sur les personnes handicapées

S'inscrire dans une dynamique de changement et d'amélioration

Les actions prioritaires

- Mettre en place une stratégie partenariale à partir d'un socle commun de valeurs
- Inscrire nos partenariats dans une dynamique de co-construction
- Rendre visible nos partenariats par une communication

EN CONCLUSION : PHILOSOPHIE OU FEUILLE DE ROUTE

Tout d'abord *une philosophie* puisque élaborer un projet associatif global est l'occasion de penser ensemble l'avenir et nous avons voulu un projet associatif dans lequel nous réaffirmons les valeurs et le sens de notre action.

Mais l'association AMIS veut aussi s'inscrire dans une dynamique de changement et d'amélioration continue du service, au plus près des projets de vie des personnes accueillies et de leur famille.

C'est pourquoi ce projet associatif ambitieux constitue la *feuille de route* pour les cinq années à venir.

- ✓ Une gouvernance ayant pour objectif de fédérer les personnes en situation d'handicap, leurs familles et les professionnels.
- ✓ Associer chaque personne accueillie à toutes les actions la concernant car rien ne peut se faire sans elle.
- ✓ Etre vigilants à ne pas nous installer dans une situation de confort et de bonne conscience.
- ✓ Se donner un nouvel élan pour envisager le devenir de l'Association et de ses établissements.
- ✓ Rendre visible notre capacité d'innovation et d'adaptation de notre offre de service.
- ✓ Se questionner en permanence et faire vivre le projet associatif tout au long de sa durée de validité car il doit être le moteur de nos actions.

Ce nouveau projet associatif défini par la gouvernance offre de belles perspectives d'avenir pour notre association. C'est pourquoi les projets d'établissements seront mis en adéquation très rapidement pour que la Direction et l'ensemble des salariés puissent s'en imprégner et le faire vivre au quotidien.



LEXIQUE

ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance
ARS	Agence Régionale de Santé
CAA	Communication Alternative et Augmentée
CDAPH	Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DMP	Dossier Médical Partagé
DUI	Dossier de l'Usager Informatisé
eSANTÉ	Télémedecine, Téléconsultation
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FV	Foyer de Vie
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Hôpital, Patient, Santé et Territoire (loi)
IME	Institut Médico Educatif
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
SROMS	Schéma Régional d'Organisation Médico Sociale

*Le Projet Associatif est publié par
L'Association A M I S de Haute-Saône*

*Crédit photos de
L'Association A M I S de Haute-Saône*

*Reproduction interdite
sans autorisation de l'association.*

Parution : mars 2022